

Un nouvel outil pour l'évaluation des **RPS** dans les structures du secteur sanitaire et social

L'INRS a mis en ligne un nouvel outil : « *Faire le point pour le secteur sanitaire et social* ».

Celui-ci a été développé afin d'aider les petites structures, de moins de 50 salariés, du secteur sanitaire et social à évaluer les risques psychosociaux (RPS) et à intégrer ces risques dans leur document unique.

L'outil se compose :

- d'une application sous Excel comprenant une quarantaine de questions, à renseigner collectivement (le responsable de la structure et ses salariés). Elle permet de s'interroger et d'identifier la présence ou non d'éventuels RPS ;
- d'un tableau de résultats qui est généré lorsque l'ensemble des réponses aux questions a été reporté dans l'outil. Celui-ci permet de se situer par rapport aux principaux facteurs de RPS ;
- d'une synthèse qui fournit des clés de compréhension et des pistes d'actions pour planifier des mesures de prévention des RPS.

Cet outil peut servir de support au dialogue dans les structures du secteur sanitaire et social autour de la problématique des conditions de travail et de la prévention.

Le document est téléchargeable à cette adresse :

www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/outils.html?refINRS=outil42

Il est une déclinaison sectorielle de l'outil générique « *Faire le point. Une aide pour évaluer les risques psychosociaux dans les petites entreprises* » destiné aux entreprises de moins de 50 salariés, tous secteurs confondus, disponible à cette adresse :

www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/outils.html?refINRS=outil37

Son utilisation s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des petites entreprises dans la compréhension et la prévention des RPS. Elle est exposée de manière complète sur le site :

www.travailler-mieux.gouv.fr/Petites-entreprises.html